

AGENT DE DÉVELOPPEMENT 10-2019-29 DÉCEMBRE 2019 AU 30 JUIN 2020 (POSSIBILITÉ DE PROLONGATION)

RESSOURCE RÉGIONALE: SOUTIEN DE L'OFFRE RÉGIONALE EN FORMATION PROFESSIONNELLE

L'emploi d'agente ou agent de développement vise à soutenir les 4 commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans la mise en place d'un mécanisme de concertation régionale pour :

- la planification de l'offre de formation professionnelle en tenant compte des réalités socioéconomiques et démographiques, pour répondre aux besoins régionaux et aux besoins de formation non comblés ;
- le dépôt de projets concertés dans le cadre des nouveaux modes de déploiement de l'offre de formation professionnelle (FP).

Principaux mandats de l'agente ou l'agent de développement :

- saisir les opportunités, en collaboration avec différents partenaires de l'emploi et de l'industrie, pour répondre à des besoins de main-d'œuvre par l'adaptation de l'offre de services en formation professionnelle et en formation sur mesure (DEP, AEP, RAC et sur mesure);
- consolider et participer à la planification de l'offre de formation professionnelle, tenant compte des réalités socioéconomiques et démographiques ;
- développer une nouvelle offre de formation par le dépôt de projets concertés ;
- faire le suivi des projets déposés par les 4 commissions scolaires dans le cadre de la mesure 15550 ;
- soutenir le rayonnement et la promotion des programmes de formation et des offres de formation professionnelle ;
- participer à la Table régionale des Responsables des services éducatifs adultes ;
- participer à la Table régionale FP (sur invitation).

Les personnes recherchées doivent :

- détenir un diplôme universitaire de 1er cycle lié à l'emploi ;
- avoir une vision régionale et détenir un réseau de contacts dans différents domaines de développement privés et publics tels les organismes de support gouvernementaux aux entreprises, les entreprises et les parcs industriels;
- posséder des habiletés en communication, en relations publiques et pour le travail en équipe ;
- posséder des connaissances dans les domaines suivants: la gestion de projets, l'analyse des besoins, la représentation, la préparation de demande de subventions, les programmes d'études et les modes d'organisation de la formation professionnelle, l'établissement de profils de compétences, la reconnaissance d'acquis par expérience, etc.;
- être en mesure de se déplacer de manière autonome et variable pour rencontrer la clientèle ;
- posséder de bonnes habiletés informatiques (Word, Excel, courriel, applications infonuagiques);
- posséder une bonne maitrise de la langue française et de bonnes habilités de rédaction.

Lieux de travail

Le lieu de travail principal sera situé dans une Commission scolaire près du lieu de résidence de l'agent ou de l'agente sélectionné(e). L'agent ou l'agente devra se déplacer à l'intérieur des quatre territoires.



RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail sont assujetties et conformes aux normes en vigueur dans le réseau de l'éducation. Échelle de traitement annuel : MIN : 46 114 \$ MAX : 82 585 \$

Les candidates et les candidats sont susceptibles d'être évalués (tests, entrevue, etc.), notamment pour leur niveau de connaissances relatives aux exigences requises.

Les personnes désireuses de présenter leur candidature doivent le faire au plus tard le <u>jeudi 7 novembre 2019 à 16 h</u> en transmettant leur intention et en précisant le numéro du concours, accompagnée d'un curriculum vitae, et ce, aux coordonnées suivantes :

Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Service des ressources humaines Agent de développement, Concours # 10-2019-29 36, Jacques-Cartier, Est Chicoutimi (Québec) G7H 1W2 concours@csrsaguenay.qc.ca









La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay applique un programme d'accès à l'égalité en emploi.

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Le Service des ressources humaines communiquera uniquement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.